



Prix « Liberté, Egalité, Mixité » 2022

Affiche réalisée par le LP d'Arsonval dans le cadre du concours 2013

"Filles, garçons, tous les métiers sont mixtes! Bougez vos idées!"

Le prix « liberté, égalité, mixité », organisé par la Préfecture de la région Centre-Val de Loire, le Rectorat de l'Académie d'Orléans-Tours et la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt récompensera 10 établissements (collèges, lycées d'enseignement général et technologique, Lycées Professionnels, Centres de Formation d'Apprentis, MFR, Etablissements agricoles), s'engageant à lutter contre les stéréotypes et à promouvoir la mixité et l'égalité entre les filles et les garçons à travers un projet d'action concret.

Afin de le soutenir dans la conduite de son projet, **chaque établissement lauréat recevra 2 000 euros.**

Mise en œuvre :

Les dossiers, accompagnés obligatoirement d'un RIB, devront être retournés par mail le vendredi 10 décembre 2021 au plus tard, à la Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Egalité : drdfe@centre-val-de-loire.gouv.fr

Un jury se réunira le 18 janvier 2022.

Les critères retenus par le jury concernent :

- La cohérence du projet au regard des priorités interministérielles inscrites dans la Convention¹, et du diagnostic présenté.
- La pertinence de la mise en œuvre du projet au regard des finalités éducatives choisies
- Le rayonnement du projet (le projet peut être porté par plusieurs établissements ; dans ce cas le prix de 2 000 € sera réparti de manière égale entre les établissements).
 - Le jury portera une attention particulière aux projets qui impulsent une dynamique nouvelle dans l'établissement.
 - Les établissements qui ont été lauréats du prix « Liberté, Egalité, Mixité » à minima trois fois au cours des cinq dernières années ne pourront pas candidater pour l'édition 2022. Les prix seront décernés en mars **2022**.

¹ Convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif 2019 - 2024







Présentation de l'établissement

Identification

Nom de l'établissement			
Adresse :			
Code postal :			
Commune :			
Téléphone :			
Courriel :			
Site internet :			
N° SIRET (obligatoire) :			
Identification du chef ou de la cheffe d'établissement			
Nom :	Prénom :		
Téléphone :	Courriel :		
Identification de la personne chargée du présent dossier			
Nom :	Prénom :		
Fonction :			
Téléphone :	Courriel:		

Si différent, quel est le nom du Référent ou de la Référente Egalité de l'établissement ?







Diagnostic

Diagnostic de l'établissement en termes d'orientation et de réussite scolaire.

Il s'agit de présenter le diagnostic qui a conduit à définir l'action présentée dans le cadre du prix « Liberté, Egalité, Mixité ». Ce diagnostic doit s'appuyer sur des indicateurs sexués qui semblent pertinents, par exemple :

Taux de réussite aux examens (différentiel garçons / filles)

Absentéisme, incivilités (perturbation de cours, violence verbale, violence physique ...), sanctions Dispenses d'EPS et motifs, investissement dans l'UNSS

Décrochage scolaire

Les demandes et décisions d'orientation après la 3^{ème}, après la 2^{nde} générale et technologique Les affectations après la 3^{ème} ou les orientations post-bac...

Initiatives existantes en matière d'égalité

Engagements citoyens des élèves : investissement dans les associations d'élèves, les instances (délégué.e.s de classe...)

Fréquentation des lieux et activités pendant les pauses

Intérêt de l'équipe éducative sur les questions d'égalité filles-garçons

Qualité des relations

Aménagement des locaux au regard des besoins des filles et des garçons Etc.

Fragilités repérées :

Points d'appui identifiés par la communauté éducative :

Lien avec le projet de l'établissement :

Citez les axes du projet d'établissement qui sont en relation avec votre diagnostic.







5

Présentation de l'action

Présentation de l'action :

- Intitulé (qui peut être provisoire) :

- A quel(s) besoin(s) cela répond-il ?

- Qui a identifié ce besoin ?

- Objectifs opérationnels de l'action :

1)

2)

3)





Description de l'action

Expliquer de façon concrète comment l'action sera ou est mise en œuvre (15 lignes maximum)

Rayonnement envisagé (à quelle échelle l'action est-elle conçue ?) Public(s) bénéficiaire(s) : Calendrier: Moyens mis en œuvre: En quoi l'action menée ou à venir permet-elle de renforcer l'égalité filles-garçons ?







6

Evaluation et valorisation de l'action

Indicateurs d'évaluation choisis au regard des objectifs :

Exemple : évolution du discours sur des sujets ou thèmes particuliers,

Evolution dans certaines postures,

Modification de comportements spécifiques vis-à-vis de ...,

Méthode d'évaluation envisagée :

Quelle mesure avant le début du projet, après (pendant le cas échéant) ? Ces mesures peuvent être écrites, verbales, filmées, enregistrées, ...

Valorisation de l'action conduite par les élèves et communication autour de cette action

Merci de décrire ici ce qui est envisagé du point de vue d'une production (exposition, affichage, blog, présentation sous quelque mode que ce soit) ; et du point de vue de sa diffusion éventuelle (presse locale, site de l'établissement, ...).







7

Budget prévisionnel de l'action

Ces informations vous sont demandées à titre indicatif et n'entrent pas dans les critères du jury.

Nature, objet et chiffrage des postes de dépenses les plus significatifs :

Nature des dépenses	Montant

Est-il prévu une participation financière de l'établissement, des bénéficiaires et/ou du public visé par l'action ?

Quelles sont les contributions volontaires* ?

* Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes

ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles.







Conseils à l'usage des candidats

- Un des critères énoncés concerne le rayonnement du projet : s'il n'est pas forcément question de mobiliser tout un établissement, il est important que le projet ne soit pas centré uniquement sur un groupe d'élèves ou un groupe classe, mais qu'il puisse concerner davantage d'élèves.
 - Nous partons en effet du principe que le projet doit produire une dynamique au sein de l'établissement.
- Soyez vigilants à la forme du dossier que vous présentez car si cela ne constitue pas un critère, l'expérience des jurys prouve que plus les dossiers sont clairs et plus ils ont de chance de l'emporter.

Ainsi, pensez à une rédaction minimum plutôt qu'une forme trop lapidaire.

Pensez à mettre en avant le lien entre le diagnostic, les objectifs de l'établissement et les actions envisagées.

 L'évaluation est une question complexe, notamment lorsqu'il s'agit de faire évoluer des représentations, des discours voire des pratiques.
En l'occurrence il est important que les porteurs du projet se soient posé la question de l'évaluation et envisagent tout de même quelques indicateurs observables qui seront mentionnés dans le dossier.

A noter:

Chaque lauréat sera invité à produire quelques éléments de bilan ou un point d'étape sur le projet au plus tard en juin 2022. A transmettre à la DRDFE : **drdfe@centre-val-de-loire.gouv.fr**





